OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
conjuguer nos forces

EXPRESS-O

Cyberbulletin officiel de l'Office des personnes handicapées du Québec

Express-O –Volume 19 - numéro 1 - Avril 2025

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Renouveau printanier pour une société plus inclusive

LES ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration reprend officiellement ses activités

L'OFFICE EN COULISSES

Découvrez Isabelle Émond et son équipe

NOUVELLES

Liens cliquables : une nouvelle directive est maintenant en vigueur

Dévoilement du visuel de la 29e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées

ACTUALITÉS

Nouveau portrait des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Budget du Québec 2025

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Renouveau printanier pour une société plus inclusive

Monsieur Daniel Jean

Ce numéro d'Express-O arrive alors que la chaleur du printemps semble toujours se faire attendre. Le renouveau qui vient avec le printemps nous amène à réfléchir sur les actions que nous souhaitons mener afin de faire du Québec une société plus inclusive.

Dans ce contexte, pour ce numéro printanier d'Express-O, nous revenons sur les dernières séances du conseil d'administration de l'Office. Le C. A. a repris ses travaux ce mois-ci, à la suite de la nomination récente de nouveaux membres ainsi que de sa présidente. Un autre article sur les coulisses de l'Office vous permettra également d'en apprendre davantage sur les personnes qui œuvrent au quotidien au sein de l'organisation.

Nous vous présentons aussi en primeur les messages et visuels développés en vue de l'édition 2025 de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Vous apprendrez, entre autres choses, l'identité de nos deux coporte-paroles de cette année!

Cette édition d'Express-O vous propose également un retour sur les principaux faits saillants du budget provincial et expose les résultats du plus récent rapport produit par l'Office, qui présente un portrait des élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Bonne lecture!

LES ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration reprend officiellement ses activités

Le 1er et le 8 avril derniers, les membres ont été conviés aux 235e et 236e séances du conseil d'administration de l'Office. Il s'agissait des toutes premières séances tenues depuis le renouvellement de mandat de la présidente, madame Frances Champigny, le 27 mars 2025. Madame Champigny a été nommée à ce titre pour la première fois en 2021. Rappelons que le 11 décembre 2024, le Conseil des ministres avait procédé à la nomination de nouveaux membres. Cependant, ceux-ci ne pouvaient se réunir formellement qu'après que le gouvernement ait nommé un président ou une présidente parmi eux.

Félicitations aux nouveaux élus!

Lors de la séance du 1er avril, le conseil d'administration a élu un vice-président et deux membres du comité exécutif. La fonction de vice-présidence a été de nouveau confiée à monsieur Louis Bourassa pour un an. Monsieur Aurèle Desjardins et madame Valérie Banville ont, eux, été réélus membres du comité exécutif pour la même durée. Ils se joignent à madame la présidente, à monsieur le vice-président et à monsieur Daniel Jean, directeur général, pour former le comité.

Une reprise d'activités productive

Lors des séances, des échanges ont déjà eu lieu sur les affaires de l'Office et sur divers dossiers d'intérêt. De plus, le 8 avril, le conseil d'administration a adopté le Bilan 2023-2024 de la mise en œuvre de la politique À part entière.

La prochaine séance aura lieu le 29 avril prochain. D'ici là, pour en savoir davantage sur les membres et le fonctionnement du conseil, vous pouvez consulter la page Conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec dans le site Québec.ca.

L'OFFICE EN COULISSES

Notre série de portraits « L'Office en coulisses » vous permet de découvrir celles et ceux qui travaillent en coulisses afin de contribuer à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Chaque article présente un gestionnaire de l'organisation, son équipe et ses actions. C'est aussi l'occasion d'aborder les projets d'envergure et leurs répercussions sur l'atteinte des objectifs de notre plan stratégique. Ce mois-ci : Isabelle Émond, directrice de l'évaluation, des analyses et des statistiques (DEAS) et son équipe.

Découvrez Isabelle Émond et son équipe

En janvier dernier, cela a fait 22 ans qu'Isabelle Émond travaille à l'Office. Elle y occupe le poste de directrice de l'évaluation, des analyses et des statistiques. Ce sont notamment ses études en psychoéducation et aux cycles supérieurs qui l'ont menée à l'Office. En effet, Isabelle mentionne que lors de ses études, elle a travaillé auprès des personnes handicapées, ce qui a suscité un véritable intérêt pour elle. Cet intérêt ne s'est jamais démenti et lorsqu'elle a vu, à l'époque, une offre d'emploi à l'Office, elle s'est empressée de postuler. La mission unique en faveur de la participation sociale des personnes handicapées lui tient particulièrement à cœur. Elle apprécie également la grande diversité de sujets sur lesquels son équipe doit tenir à jour ses connaissances.

Isabelle fait partie de l'équipe d'évaluation et de recherche depuis ses tout débuts à l'Office. Initialement modeste, cette équipe s'est élargie au fil des ans jusqu'à devenir une direction à part entière. Les travaux de son équipe contribuent à une meilleure compréhension des obstacles rencontrés par les personnes handicapées, permettant ainsi d'agir plus efficacement pour favoriser leur participation sociale. « Nous avons établi au fil des années de nombreuses collaborations avec le milieu de la recherche et financé de nombreux projets. De plus, plusieurs travaux sont réalisés à l'intention de notre conseil d'administration et de notre ministre responsable. », déclare Isabelle. « Rien ne me fait plus plaisir que de voir les recommandations issues de nos travaux être suivies et aboutir à des avancées. », ajoute-t-elle. Au niveau du plan stratégique, l'un des objectifs de sa direction est de renforcer la vigie et la veille stratégique à l'égard des enjeux actuels liés au financement, à l'organisation et à la coordination des programmes destinés aux personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur notre plan stratégique, vous pouvez consulter le site Web de Québec.ca.

NOUVELLES

Un guide pour accompagner les parents dans le parcours scolaire de leur enfant handicapé

Liens cliquables : une nouvelle directive est maintenant en vigueur

Les liens cliquables représentent un facteur de risque important de redirection des destinataires vers des sites frauduleux. C'est pour éviter qu'une telle situation ne survienne que l'Office a adopté une nouvelle directive encadrant leur utilisation lors des communications numériques.

L'Office s'engage donc à ne plus inclure de liens cliquables non sollicités dans les textos et courriels adressés à tous ses destinataires externes. Cette directive vise à réduire les risques d'hameçonnages, d'escroqueries en ligne et d'autres cybermenaces. Elle est en vigueur depuis le 4 avril dernier.

Une mesure pour protéger nos divers publics

La mise en place de cette nouvelle directive réduira les chances que nos partenaires ou que des citoyennes et citoyens soient trompés par des acteurs malveillants. De plus, elle permettra d'augmenter leur confiance envers nos communications officielles.

En cas de doute, nous vous invitons à communiquer directement avec l'expéditrice ou l'expéditeur du message pour vérifier l'authenticité du courriel.

NOUVELLES

Dévoilement du visuel de la 29e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées

Ça y est! Nous vous présentons le nouveau visuel de la 29e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées (Semaine) sous le thème « Quand on voit seulement la différence, on perd de vue le potentiel. ». Dans les versions graphiques de nos outils promotionnels, ce thème se lit de façon inversée, comme dans l'image accompagnant cet article, afin d'accroître l'impact du message.

Ce nouveau visuel de la Semaine illustre notre tendance à nous attarder sur la différence d'une personne handicapée plutôt que de la voir dans toute sa richesse, au-delà de son incapacité. Il nous invite à changer notre regard pour mieux reconnaître son potentiel et lui permettre de se sentir acceptée comme une personne à part entière.

Disponibilité du matériel promotionnel

Grâce à la collaboration d'Hydro-Québec, à titre de partenaire financier de la Semaine, vous pouvez dès maintenant commander gratuitement les versions papier des affiches et feuillets. Il vous suffit de remplir le formulaire sur la page Web du matériel promotionnel de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Les déclinaisons Web y sont également disponibles pour téléchargement. Nouveauté cette année : un fond d'écran a été également produit pour vos rencontres en virtuel.

Coup d'œil sur la vidéo promotionnelle

La campagne promotionnelle de la Semaine sera diffusée du 8 mai au 7 juin prochains. Pour vous faire patienter, voici une photo prise lors du tournage de la vidéo publicitaire.

Réseaux sociaux de l'Office

Nous vous invitons à surveiller les pages Facebook, Instagram et LinkedIn de l'Office, où du contenu en lien avec la Semaine sera publié régulièrement. Restez à l'affût! Plus de détails vous seront dévoilés prochainement sur le Festival Pas de Limites, pour lequel la Semaine sera partenaire.

N'hésitez pas à partager nos publications et créer vos propres contenus. Utilisez le mot-clic #SQPH2025 pour faire connaître vos réalisations, vos activités et vos bons coups dans le cadre de la Semaine.

ACTUALITÉS

Nouveau portrait des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Chaque année, l'Office dresse un portrait des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Ce portrait repose sur les données administratives du ministère de l'Éducation du Québec. L'édition 2024, que nous venons de publier, met en lumière des informations essentielles sur la fréquentation et l'intégration scolaire ainsi que sur la diplomation des élèves HDAA.

Parmi les faits saillants :

Fréquentation et intégration scolaire pour l'année 2022-2023

Deux élèves sur dix sont des élèves HDAA;

Plus de 9 élèves HDAA sur 10 fréquentent le réseau d'enseignement public. Parmi ceux-ci, près de 8 élèves sur 10 sont intégrés en classe ordinaire;

Près de 7 élèves handicapés sur 10 sont des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (43,1 %) ou une déficience langagière (23,3 %).

Diplomation et qualification pour la cohorte 2015-2016

Plus de 6 élèves HDAA sur 10 obtiennent un diplôme ou une qualification 7 ans après leur entrée au secondaire dans le réseau d'enseignement public.

Pour ce qui est spécifiquement des élèves handicapés, il s'agit d'un peu plus de 5 élèves sur 10 qui obtiennent un diplôme ou une qualification.

Un suivi annuel pour des données à jour

Au cours des années à venir, l'Office compte effectuer une mise à jour annuelle de ce portrait afin d'assurer l'accès à une information pertinente, fiable et actualisée sur la fréquentation et l'intégration scolaire ainsi que sur la diplomation des élèves HDAA.

Pour aller plus loin

Nous vous invitons à consulter le rapport complet intitulé : Mieux connaître les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : portrait annuel 2024.

Une infographie résumant les données du portrait est aussi disponible pour une vue d'ensemble rapide.

ACTUALITÉS

Budget du Québec 2025

Le 25 mars dernier, le ministre des Finances, monsieur Eric Girard, déposait le budget des dépenses pour l'exercice 2025-2026 intitulé « Pour un Québec fort ». Le gouvernement du Québec annonce des initiatives totalisant près de 12,3 milliards de dollars d'ici cinq ans.

Ce plan budgétaire s'inscrit dans un contexte de turbulence dans les relations commerciales avec les États-Unis et d'incertitude économique.

6,8 milliards de dollars pour soutenir les Québécoises et les Québécois

Le budget 2025-2026 permet au gouvernement de poursuivre ses investissements pour améliorer la qualité et assurer l'accessibilité des services publics dans le cadre de ses missions essentielles.

À cet effet, un investissement de 6,8 milliards de dollars est prévu d'ici 2029-2030 pour soutenir les Québécoises et les Québécois dans plusieurs secteurs d'activité, dont la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur et l'habitation.

La santé

Le gouvernement prévoit investir une somme additionnelle de 3,9 milliards de dollars sur cinq ans en santé et en services sociaux, notamment pour consolider l'accès aux services de première ligne, soutenir les personnes vulnérables, assurer la qualité des milieux de vie pour aînés et prioriser la prévention.

L'éducation, l'enseignement supérieur et les services de garde

Le gouvernement inscrit la réussite éducative au cœur de ses grandes priorités et prévoit 1,1 milliard de dollars sur cinq ans pour valoriser la réussite éducative, consolider l'aide aux jeunes et aux étudiants, promouvoir la pratique du loisir et du sport et soutenir l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance.

Il a cependant mis fin à son plan de rattrapage de 300 millions de dollars qui servait à financer des activités de tutorat et d'aide spécialisée pour les élèves en difficulté.

L'habitation

Le gouvernement prévoit des investissements pour soutenir l'accès au logement, financer le maintien du parc d'habitations à loyer modique et l'adaptation de logements et répondre aux besoins urgents en matière de logement. Il prévoit aussi l'utilisation de nouveaux outils financiers qui sera encadrée par le Programme de financement en habitation de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Ces outils prendront notamment la forme de garanties de prêt et de prêts à conditions avantageuses et pourront aider à compléter le financement de projets d'unités abordables.

Néanmoins, certains programmes de la SHQ vivent en ce moment une suspension temporaire due à l'absence de nouveau financement. C'est le cas du programme Petits établissements accessibles (PEA), du programme RénoRégion et du Programme d'adaptation de domicile (PAD).

Bien qu'un budget de 38 millions de dollars ait été alloué au PAD pour l'année 2025-2026, aucune nouvelle demande d'inscription ne sera acceptée à compter du 1er avril 2025, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Rappelons que le PAD est suspendu depuis le 22 novembre 2024. Les demandes reçues depuis cette date sont en cours d'analyse et les demandeurs seront informés des décisions dans les prochaines semaines.

Des mesures qui visent spécifiquement les personnes handicapées et leur famille

Certaines mesures annoncées lors du plus récent budget concernent directement les personnes handicapées. Les sommes suivantes sont prévues :

Emploi

45,5 millions de dollars sur trois ans pour la nouvelle Stratégie d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées (SNPH). D'autres montants pourraient s'ajouter,

notamment via la contribution des ministères et organismes, au moment du dévoilement de la Stratégie.

Loisir

15 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la pratique du loisir chez les personnes handicapées. Il s'agit d'un montant reconduit.

Hébergement

175 millions de dollars sur cinq ans pour rehausser le soutien à l'hébergement de personnes ayant une déficience intellectuelle ou physique, des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou un trouble de santé mentale, des jeunes quittant les centres jeunesse ou des personnes en situation d'itinérance.

Santé et éducation

4,5 millions de dollars pour soutenir les services adaptés en santé et en éducation de la formation générale des adultes à Montréal, visant notamment à proposer une offre pédagogique à une clientèle polyhandicapée après sa scolarisation.

Rente de retraite

Des investissements sont prévus pour assurer une protection de la rente de retraite des personnes victimes d'une lésion professionnelle. Le régime de retraite du Québec protégera les bénéficiaires d'une indemnité de remplacement du revenu réduite de la même manière qu'il protège déjà ceux qui reçoivent une pleine indemnité. Cela permettra aux personnes victimes d'une lésion professionnelle de bénéficier d'une rente de retraite plus élevée, à partir du 1er janvier 2026.

Prestation canadienne pour les personnes handicapées

Le gouvernement du Québec confirme à travers l'exercice d'arrimage avec les mesures fédérales que les sommes reçues dans le cadre de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées sont exclues du calcul de l'impôt.

Cet arrimage entre le gouvernement provincial et fédéral était souhaité par l'Office des personnes handicapées du Québec pour que les personnes handicapées puissent conserver l'ensemble des sommes reçues.

Des actions pour mieux soutenir les personnes vulnérables

Plusieurs mesures visent plus largement les personnes vulnérables dans des domaines d'intérêt et sont susceptibles d'avoir un impact positif pour certaines personnes handicapées.

Par exemple :

- Des efforts seront consentis pour améliorer l'accès aux soins et aux services de santé, notamment via les sommes destinées à financer l'offre de traitements pharmaceutiques dans les hôpitaux et à déployer les nouvelles installations de soins de santé et de services sociaux;
- Des montants sont prévus pour renforcer les services sociaux pour les personnes vulnérables. Parmi ceux-ci, soulignons l'accompagnement des personnes vulnérables qui bénéficient du Programme de supplément au loyer, le rehaussement du financement des organismes communautaires et la consolidation des pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières de proximité;
- La prévention en santé sera priorisée en élargissant la vaccination auprès des clientèles vulnérables, en mettant en œuvre la stratégie nationale intégrée de prévention en santé et en poursuivant le déploiement du dépistage de l'amyotrophie spinale pour les nouveaux-nés;
- Des efforts seront déployés pour favoriser la réussite scolaire, notamment en soutenant le développement des compétences en lecture des élèves et en offrant un nouveau projet pédagogique particulier axé sur la découverte professionnelle;
- L'accessibilité aux services de garde sera soutenue, notamment en convertissant 1 000 places de garde non subventionnées, en maintenant des services en adéquation avec les besoins des familles et en assurant le déploiement du nouveau portail d'inscription aux services de garde;
    - Au niveau des besoins des familles, 82 millions de dollars sont prévus pour poursuivre, optimiser et moduler les allocations destinées à l'intégration des enfants vulnérables dans les services de garde afin de mieux soutenir ceux ayant de plus grands besoins.
- En matière d'habitation, des sommes sont prévues pour la rénovation des habitations à loyer modique. De plus, en vue d'adapter des logements et de répondre aux besoins urgents, des montants sont annoncés pour permettre l'octroi de 1 000 nouvelles unités du Programme de supplément au loyer à des ménages ayant des besoins urgents, à des jeunes quittant les services de protection de la jeunesse ou à des personnes en situation d'itinérance ou risquant de le devenir;
- La bonification de la politique de soutien au revenu sera prolongée, laquelle permet aux participants de bénéficier d'une aide financière durant leur participation à certaines mesures d'intégration en emploi;

- Le financement de l'organisme Les Banques alimentaires du Québec sera bonifié pour permettre l'achat de denrées, et ce, afin de répondre à la hausse importante de la demande et du coût des aliments.

L'Office poursuit ses efforts afin de soutenir et de conseiller le gouvernement, les ministères, les organismes publics et privés ainsi que les municipalités. Il interpellera ses partenaires gouvernementaux sur la nécessité de continuer à améliorer l'accès aux programmes et mesures destinés aux personnes handicapées et d'accroître leur participation sociale.

Office des personnes handicapées
Québec